

LE DIPLÔME D'UNIVERSITÉ D'ÉTUDES JUDICIAIRES ET POLICIÈRES

Une formation diplômante permettant de préparer les concours de la justice et de la police*



Recrutement

Remplir les conditions légales et réglementaires pour se présenter aux concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), l'Ecole nationale des greffes (ENG), l'Ecole nationale supérieure de police (ENSP) ou l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) et disposer d'un niveau académique suffisant en droit.

Candidature sur la plateforme e-candidat (deux sessions de candidature).



Planning

Cours de septembre à avril tenant compte des calendriers des différents concours.



Intervenants

Enseignants de la Faculté de droit et de Sciences Po Strasbourg, magistrats, policiers et gendarmes, proposent des séminaires de révision et des interventions et conférences.



Matières

Culture générale, culture judiciaire, culture policière, droit pénal et procédure pénale, droit civil et procédure civile, droit public, méthodologie des épreuves de concours, préparation à la note de synthèse, préparation sportive.



Entraînements et coaching

Entraînements réguliers et obligatoires (dissertation, cas pratique, QRC, synthèse de dossier, note de synthèse), deux semaines de concours blanc et coaching collectif et individuel



Stage en milieu judiciaire ou policier

Stage de deux semaines et rédaction d'un rapport sur une question en lien avec le stage et le(s) concours préparés.

INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES

Faculté de droit, de sciences politiques
et de gestion de Strasbourg

Informations complémentaires :

03.68.85.85.05

iej.unistra.fr

*sous réserve d'approbation par les conseils de l'Université